

## COUPER LE MOTEUR, POURQUOI PAS?



Parmi les actions prévues au Plan d'action découlant de la Politique environnementale de la Municipalité figure l'action suivante:

**Inciter les personnes à éteindre le moteur de leur véhicule à l'arrêt notamment dans les principales aires de stationnement de la municipalité.**

Ainsi, vous constaterez que des panneaux de signalisation sont installés à différents endroits au sein de la municipalité : bureau municipal, bibliothèque, stationnement au garage municipal et terrain des loisirs. Des entreprises ont aussi accepté d'emboîter le pas et de participer à l'effort de sensibilisation de la Municipalité. Vous verrez donc apparaître les affiches près des commerces locaux dans les prochaines semaines.

### ***Qu'est-ce que la marche au ralenti?***

La marche au ralenti consiste à laisser tourner inutilement le moteur d'un véhicule lorsqu'il est immobilisé.

### ***Impacts négatifs de la marche au ralenti:***

- Production inutile de gaz d'échappement nocifs comme le CO<sub>2</sub>, un gaz à effet de serre qui est le principal responsable des changements climatiques, qui nuit à la qualité de l'air et à la **santé** globale de tous
- **Pollution** deux fois plus grande par un véhicule tournant au ralenti que lorsqu'il roule à 50 km/h
- Même à l'intérieur de l'habitacle, l'exposition aux **polluants** émanant des automobiles est aussi élevée qu'à proximité du pot d'échappement.
- Fonctionnement au ralenti d'un véhicule pendant plus de 10 secondes consomme plus de carburant que de l'arrêter et de le redémarrer
- Gaspillage **d'argent** par consommation inutile d'essence
- Utilisation excessive de la marche au ralenti peut **endommager** les cylindres, les bougies d'allumage et le système d'échappement

Si chaque conducteur d'un véhicule léger arrêta son moteur au lieu de le laisser tourner au ralenti cinq minutes par jour, les Canadiens économiseraient ensemble 630 millions de litres de carburant et ils réduiraient les émissions de GES de plus de 1,4 million de tonnes par année. Ceci équivaut à retirer 320 000 voitures de la circulation annuellement.

### **De nouvelles habitudes à prendre :**

- Si vous devez vous arrêter pendant plus de 60 secondes, sauf dans la circulation, coupez le moteur. L'économie sur le carburant compense amplement les frais d'entretien découlant de l'usure du démarreur ou de la batterie
- Au démarrage, réchauffez le moteur par 30 secondes de marche au ralenti. Après ce délai, il est préférable de rouler à basse vitesse pendant les premiers kilomètres afin que les pièces du véhicule se réchauffent
- Utilisez de l'huile synthétique pour s'assurer d'un démarrage tout en douceur tout au long de l'année. Quoiqu'un peu plus chère, cette huile conserve mieux ses propriétés que l'huile minérale lorsque le mercure chute sous zéro
- Utilisez un chauffe-moteur pour réchauffer plus efficacement le moteur de votre véhicule plutôt que de recourir à la marche au ralenti. Un branchement de trois heures est suffisant
- Utilisez un chauffe-moteur permet à l'huile de circuler mieux et plus vite. Ceci réduit la friction entre les pièces mobiles et réduit la consommation d'essence de 15 % sur les trajets de moins de 20 km
- Si vous tenez absolument à utiliser un démarreur à distance, le mettre en marche uniquement lorsque vous êtes en train de mettre votre manteau plutôt que de longues minutes pendant vos préparatifs. Trop de personnes se mettent à jaser et oublient que le moteur est en marche!

### **Des occasions propices pour changer vos habitudes:**

- lors du passage d'un train
- lors de l'attente d'un passager (au dépanneur, à l'école)
- lorsque vous aller chercher les enfants à la garderie
- lors d'un échange inattendu avec quelqu'un croisé dans un stationnement ou au bord de la route
- lors d'achats rapides dans un commerce
- lors d'un arrêt *pipi* au bord de la route
- lors d'une conversation au cellulaire après vous être rangé au bord de la route

Pour plus d'informations sur le sujet, vous pouvez notamment consulter le site web de Ressources naturelles du Canada : <https://ressources-naturelles.canada.ca/energie/efficacite/collectivites-infrastructures/transports/ralenti/4464>

**VOUS NE ROULEZ PAS?  
COUPEZ LE MOTEUR!**



**Nouveau site Internet**

**Mise en ligne : 3 juin 2024**

**[sainte-marie-salome.ca](http://sainte-marie-salome.ca)**